

FLASH

Participation et Intéressement 2012

La réunion de la commission de l'intéressement et de la participation s'est tenue le Jeudi 1^{er} Mars 2012.

Après une présentation des résultats de l'exercice 2011, les montants annoncés par la Direction Générale sont les suivants :

PARTICIPATION

La participation résulte d'un calcul qui dépend directement des résultats seuls de LATECOERE SA.

La réserve Spéciale de Participation est donnée par la formule $RSP = 1/2 (B - (5\%C)) \times S/VA$

B=Bénéfice net fiscal	C=Capitaux propres	S=Salaires	VA=Valeur Ajoutée
- 110 347 732	91 106 816	40 161 427	110 422 616

RSP 2011 = - 20,9 M€

Nous constatons un bénéfice net fiscal négatif de -110 M€, principalement dû aux pertes à terminaison constatées sur le F7XC en 2009.

Le résultat du calcul final étant négatif, nous ne toucherons donc rien au titre de la participation pour la quatrième année consécutive.

INTERESSEMENT

L'accord d'intéressement est un accord pluriannuel qui s'applique pour les années 2010, 2011, 2012 et dépend directement du bénéfice comptable de LATECOERE SA.

Après application de l'accord, le montant de l'intéressement 2011 est :

Année	Intéressement Global	Clause Complémentaire
2010	2 249 829 €	158 396 €
2011	377 683 €	25 049 €

582 personnes sur 1080 salariés **bénéficient du complément** revendiqué et obtenu précédemment **par FO** (salariés dont le salaire base 35h est inférieur au salaire mini coefficient 335).

Chaque salarié sera **informé** du montant de son intéressement par courrier au **mois de mars 2012** et, se verra proposer le choix entre le versement direct de cette somme (soumis à l'impôt sur le revenu) ou le placement sur un plan d'épargne d'entreprise.

Pour les personnels qui souhaitent épargner, le pourcentage d'abondement sur les versements dans le Fonds B sera de 35% comme indiqué dans l'accord.

Considérations FO

Rappel :

La loi impose qu'un accord d'intéressement soit négocié et ratifié avant l'établissement du bilan d'une société. En aucun cas il n'est possible de prévoir un quelconque avenant au vu du résultat financier.

L'intéressement et la participation sont aléatoires. Ils ne sont pas des éléments intégrés aux salaires, **mais ils constituent cependant un « plus » non négligeable.**

FO estime que le montant de la prime d'intéressement ne représente **ni le niveau d'investissement ni les efforts** consentis par tous les salariés.

Aussi FO revendique une prime exceptionnelle s'ajoutant aux montants prévus au titre de l'intéressement 2011 contribuant à renforcer la motivation et l'engagement de tous les salariés.

Les mauvais résultats financiers de LATECOERE AEROSTRUCTURE sont la conséquence du **non respect des budgets prévus.**

La non-qualité, les surcoûts logistiques, les retards de livraison, les problèmes de transferts, tous ces paramètres **impactent directement notre intéressement.**

FO réaffirme non seulement que les salariés ne sont pas seuls responsables de ces erreurs, mais qu'ils en sont les premières victimes !

Messieurs de la Direction, vous qui avez établi les budgets, ne faut-il pas vérifier tout au long de l'année que **la feuille de route** validée avec les banques soit tenue par les différents services. **Vous avez** également des **engagements moraux** vis-à-vis des salariés qui n'ont jamais baissé les bras malgré ces dernières années particulièrement éprouvantes.

En tant que Syndicat responsable, FO demande à ce que, plusieurs fois dans l'année, soit établi et présenté par notre Directeur Financier un bilan sur les budgets à la Commission Economique du Comité d'Entreprise Latécoère. Nous souhaitons ainsi faire identifier les dérives éventuelles pour que notre Direction détermine la mise en œuvre au plus tôt des actions nécessaires

REJOIGNEZ-NOUS et FAITES VOUS ENTENDRE

FO un syndicat qui reste un syndicat
Retrouvez toute l'information syndicale sur [http:// folatecoere.free.fr](http://folatecoere.free.fr)